



OCTOBRE 2019

VOS CONTACTS



CENTRE DE GESTION PROVISIO 20 AV GEORGES POMPIDOU FCL3001 92595 LEVALLOIS-PERRET CEDEX 0



01 46 39 99 31



du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 13h et de 14h à 17h

www.mabanque.bnpparibas (coût de la connexion selon opérateur)

VOS INFORMATIONS

• N° de compte : 4172 455 914 1100

• Taux Nominal Annuel:

de 0 à 3 000,00 € = 15,30 % ;

de 3 000,01 € à 6 000,00 € = 11,80 %; de 6 000,01 € à 15 000,00 € = 5,65 %;

de 6 000,01 € a 15 000,00 € =

+ de 15 000,00 € = 5,65 %,

• Taux Annuel Effectif Global (TAEG) révisable : 16,42 %

VOTRE HISTORIQUE

Date d'ouverture du compte : 12/07/2019
Date de prélèvement : 07 de chaque mois

Votre compte de prêt : 30004 XXXXX XXXXXX9009 XX

• Remboursement depuis le 08/2019

Cumul: 232,00 €

Dont capital amorti : 166,59 €

Dont intérêts : 45,69 €

Dont frais divers (assurances,): 19,72 €

BNP Paribas, S.A. au capital de 2 499 597 122 € - Siège social : 16 boulevard des Italiens - 75009 Paris - RCS Paris n° 662 042 449 - Id.CE FR76 662042449 - ORIAS n° 07 022 735 - Centre de Relations Clients : 3477 (Service gratuit + prix d'appel) - www.mabanque.bnpparibas - Réclamations/Contestations : Conseiller en agence (ligne directe n° non surtaxé)

Ce talon d'identification est à joindre systématiquement en cas de correspondance.



02915 03298

091729009674



M SIMON NGOS 86 RUE PETIT 75019 PARIS

E9300182947 4172455914110000009000

Situation de votre crédit renouvelable au	25/10/19
> Montant de votre crédit renouvelable	2 000,00 €
> Votre disponible	80,53 €
> Montant dû au 24.09.19 > Remboursements du mois > Restant dû au 24.10.19	1975,41 € 90,00 € 1919,47 €
> Estimation du nombre de mensualités restant dues ⁽¹⁾ > Prochaine mensualité à crédit (opérations courantes)	27 90,00 €
Dont intérêts au taux journalier de 0,0419 % Et assurance	24,64 € 9,42 € 90,00 €

(1) Calcul du nombre de mensualités restant dues pour parvenir au remboursement intégral du crédit renouvelable utilisé, établi sur la base du montant des dernières mensualités. Vous pouvez demander à tout moment la réduction de votre crédit renouvelable, la suspension de votre droit à l'utiliser ou la résitiation de votre contrat. Vous pouvez payer comptant tout ou partie du montant restant dû sans vous limiter au paiement de votre mensualité.

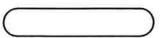
DEMANDE DE VIREMENT

A retourner à l'adresse suivante :

Centre de Gestion Provisio - 20 avenue Georges Pompidou - ACI: FCL 5005 - 92 595 Levallois Perret Cedex

Offre réservée à : M SIMON NGOS N° de compte : 4172 455 914 1100

OUI, je souhaite un virement de :



nonible

€

(dans la limite du montant disponible de votre crédit renouvelable)

Pour obtenir rapidement un financement :

- 01 46 39 99 31

- www.mabanque.bnpparibas

(coût de la connexion selon opérateur)

VOTRE TALON D'IDENTIFICATION

A utiliser en cas de correspondance

- 1. Joignez le talon à votre courrier (ne pas plier).
- 2. Expédiez le tout à l'adresse ci-dessous.

Centre de Gestion Provisio 20 avenue Georges Pompidou - ACI : FCL 5005 92 595 Levallois Perret Cedex

COMMENT UTILISER VOTRE CRÉDIT RENOUVELABLE?

1 - EN RÉGLANT VOS ACHATS

Si vous disposez de l'option Crédit Provisio sur votre carte bancaire VISA Classic, Premier ou Infinite, vous avez la possibilité de régler vos achats à crédit en magasin (choix à sélectionner sur le terminal de paiement du commerçant).

2 - EN EFFECTUANT DES RETRAITS(1)

Vous pouvez effectuer des retraits d'espèces à crédit dans tous les distributeurs BNP Paribas (choix à sélectionner sur le Distributeur Automatique de Billets)

3 - EN EFFECTUANT UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

- > Par virement manuel :
- au 01 46 39 99 31 (numéro non surtaxé)
- sur le site www.mabanque.bnpparibas (coût de la connexion selon opérateur) rubrique "Accéder à ses comptes"
- Par courrier en renvoyant le coupon figurant au recto de votre relevé de compte au Centre de Gestion Provisio 20 avenue Georges Pompidou ACI: FCL 5005 - 92595 Levallois Perret Cedex
- Par virement aulomatique sur votre compte bancaire, dans le cadre de l'option anti-dépassement que vous avez choisie
- (1) Conditions et tarifs des produits et services sur www.mabanque.bnpparibas (coût de la connexion selon opérateur)

Comment régler ?

■ Vos achats par carte

Si vous réglez vos achats à crédit, vous remboursez en plusieurs mensualités prélevées sur votre compte bancaire, à la date indiquée sur votre relevé de compte Provisio.

■ Vos opérations courantes

Vos demandes de financement et de retrait dans les distributeurs de billets sont payables à crédit en plusieurs mensualités prélevées sur votre compte bancaire, à la date indiquée sur votre relevé de compte Provisio.

■ Vos utilisations spéciales

Elles sont payables mensuellement à crédit par prélèvement sur votre compte bancaire à la date indiquée sur votre relevé de compte.

QUE FAIRE EN CAS DE PERTE, DE VOL, OU D'UTILISATION FRAUDULEUSE DE VOTRE CARTE ?

En cas de perte, de vol (y compris par un membre de votre famille), ou de "capture" de votre carte dans un distributeur automatique de billets en dehors des heures d'ouverture de la banque, faites opposition le plus rapidement possible et au plus tard dans les treize mois suivant la date du débit de l'opération (1).

- 1• Appelez notre Centre d'Assistance pour faire opposition (24h/24 et 7j/7) :
- de la France: 3477 (Service gratuit + prix d'appel)
- de l'étranger :

(00 33) 1 40 14 44 00 pour une carte Visa Classic (00 33) 1 40 14 10 10 pour une carte Visa Premier (00 33) 1 47 92 50 60 pour une carte Visa Infinite

2* Confirmez votre opposition sans délai par lettre recommandée à l'adresse de votre agence BNP Paribas. En cas de vol, joignez à votre courrier le récépissé de déclaration aux autorités de Police (ou au consulat si vous êtes à l'étranger).

En cas d'utilisation frauduleuse (paiement frauduleux à distance, contrefaçon de votre carte alors que vous êtes toujours en possession de celle-ci), vous pouvez contester cette opération auprès de votre agence au plus tard dans les treize mois suivant la date du débit de l'opération (1).

(1) Ce délai est ramené à 70 jours si l'opération de paiement constatée ou contestée a été effectuée hors de l'Espace Economique Européen (EEE) et hors de Saint Pierre et Miquelon et de Mayotte.

CHOISISSEZ

le montant

RENVOYEZ

ce coupon à :
Centre de Gestion Provisio
20 avenue Georges Pompidou
- ACI : FCL 5005
92 595 Levallois Perret Cedex

DISPOSEZ

de la somme souhaitée



AMENDMENT TO CUSTOMER DETAILS

This form can be filled in on a computer; alternatively please print and complete fields in CAPITAL letters using black ink and tick (>) where appropriate.

Please provide your bank details

Customer Number:

000444104410

1. What amendment(s) do you want to bring to your personal details?

Fill in sections ONLY where amendments are required.

Title:

✓ Mr Mrs

Miss

Marital Status: X Married

Divorced

Single

Unmarried Couple

Widowed

Name: NGOS SIMON PASCAL

Passport

Number:

0378092

Passport

Expiry date:

12/11/2020 (dd/mm/yyyy)

Place of Issue

of Passport:

YAOUN DE

Nationality:

CAMEROUNAISE

Country of Residence: FRANCE

Contact Details

Permanent Residential Address:

RUE PETIT 75019 PARIS

Postal Code: 75019

Town:

PARIS

Country:

FRANCE

Mailing Address:

If different 💥 🕏

Postal Code:

Town:

Country:

Mobile Number:

06 59 66 1732

Phone Number:

Mobile Network

Operator:

FREE

NSIMONIN1@ GMAIL. COM.

Education Level:

Secondary Incomplete Secondary Complete

Technical

✓ University

Professional Qualification

Other, please specify:

Calf Francisco						
Self Employed	Private Sector Employee		Public Sector Employee	Parastatal Secto Employee	r Retired	Unemployed
Other, please spec	ify:					
ermit:	Yes	No		Permit Reference:	992002	5595
Nature of Permit: 🗶	Work	Student	X1 Resid	dence Occupa	ition	
Permit start date: 0	4/06/2	019	dd/mm/yyyy)	Permit end date:	/	/ (dd/mm/y
imployer:			- 1. 0 . 1	51 40		
				TING G		
ob description: \mathcal{I} /	YGE NIEU	IR B	TUBES	BT DE VE	LOPPENE	NI
Employment start date	: 04/06	12	019 (dd/	mm/vyyy)		
					F X 1	
Source of Funds (Inco	T.				is in the t	
Source of Funds (Inco	ome/Revenue)		Amount In figures		Currency e.g. Mur. Eur. USD	Frequency
Source Type	ome/Revenue)	į.	Amount In figures		Currency e.g. MUR, EUR_USD	Frequency
Source Type	ome/Revenue)	i.	Amount In figures		Currency e.g. MUR, EUR_USD	Frequency
Source Type Salary Rent	ome/Revenue)	£ 6	Amount In figures		Currency e.g. MUR, EUR_USD	Frequency
Source Type Galary Rent Business Income	ome/Revenue)		Amount In figures		Currency e.g. MUR, EUR_USD	Frequency
Source Type Salary Rent Business Income Dividend	ome/Revenue)		Amount In figures	4,000.00	Currency e.g. MUR. EUR. USD EUR	Frequency 710NTH
Source of Funds (Inco Source Type Salary Rent Business Income Dividend Pension	ome/Revenue)		Amount In figures	4,000.00	Currency e.g. MUR, EUR_USD	Frequency 710NTH

2. Tax Residency Information

Source of Wealth (Provide full details):

Tax Regulations* applicable to financial institutions require MCB Ltd to collect and report certain information about each account holder's/Beneficial Owner's (B.O) tax residency and in certain circumstances, citizenship status.

Please be advised that in certain circumstances, MCB Ltd may be required to share this information, through Mauritius Revenue Authority, with the tax authorities of another country or countries in which the account holder/B.O may be tax resident.

If you have any question about how to complete the section on tax residency information, please contact your tax advisor.

You can also find out more, including a list of jurisdictions that have signed agreements to automatically exchange information, along with details about the information being requested on the OECD's Automatic Exchange of Information (AEOI) website: http://www.oecd.org

You can find more information about the implementation of FATCA in Mauritius at http://www.mra.mu

For the purpose of taxation, I hereby certify that I am a resident in the following countries and my tax Identification Number (TIN)/functional equivalent in each additional country is set out below or I have indicated that a TIN/functional equivalent is unavailable.

^{*} The term "Tax regulations" refers to regulations implemented in Mauritius to enable automatic exchange of financial account information and include the Agreement for the Exchange of Information Relating to Taxes (United States of America-FATCA Implementation), Regulations 2014 and the regulations implemented in connection with the OECD Common Reporting Standard for Automatic Exchange of Financial Account Information (CRS).